

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 4 juillet 2013

DCM N° 13-07-04-3

Objet : Affectation du résultat de l'exercice 2012 du Budget Principal et des Budgets Annexes.

Rapporteur: M. TOULOUZE

Les instructions comptables M14 pour le Budget Principal et le Budget Annexe des Zones, M49 pour le Service des Eaux, M4 pour le Camping, obligent à affecter le résultat de fonctionnement par délibération spécifique du Conseil Municipal, indépendante du vote du Compte Administratif.

En règle générale, le résultat de fonctionnement ou d'exploitation est affecté :

- en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement constaté au Compte Administratif,
- pour le surplus, soit à la section d'investissement pour financer des investissements à venir (réserve) soit à la section de fonctionnement pour financer des dépenses nouvelles ou faire l'objet d'un report à nouveau en vue d'une affectation ultérieure.

1) Le résultat du Budget Principal

Il est proposé d'affecter le résultat de 18 721 889,41 € :

- à la couverture du déficit d'investissement pour 13 729 898,84 € ;
- à une mise en réserve de 4 561 449,97 € pour financer les restes à réaliser en investissement ;
- à un report à nouveau pour le solde, soit 430 540,60 € d'excédent net pour financer le Budget Supplémentaire 2013.

2) Le résultat du Budget Annexe des Eaux

Il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement de 133 133,07 € à un report à nouveau créditeur du même montant.

3) Le résultat du Budget Annexe du Camping

Il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement de 211 865,17 € à un report à nouveau créditeur du même montant.

4) Le résultat du Budget Annexe des Zones

Il est proposé d'affecter le résultat déficitaire de fonctionnement de 1 417,58 € à un report à nouveau débiteur du même montant.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

La Commission des Finances entendue,

VU les Instructions Budgétaires M14, M4 et M49 ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2311-5 et suivants ;

VU la délibération du Compte Administratif 2012 du 4 juillet 2013 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE

- **D'AFFECTER** le résultat d'exploitation du Budget Principal comme suit :

	EUROS
POUR MEMOIRE : RESULTAT DE FONCTIONNEMENT ANTERIEUR	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	0,00
Excédent antérieur (report à nouveau créditeur)	10 071 566,62
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	EXCEDENT DEFICIT 8 650 322,79
<u>A) EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2012 A AFFECTER</u>	18 721 889,41
Affectation obligatoire :	
- à l'apurement du déficit de la section d'investissement	13 729 898,84
Solde disponible :	4 991 990,57
affecté comme suit :	
- affectation complémentaire en réserves	4 561 449,97
- affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)	430 540,60
<u>B) DEFICIT AU 31/12/2012</u>	0,00
<u>C) AFFECTATION DE L'EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE</u>	0,00

- **D'AFFECTER** le résultat d'exploitation du Budget Annexe des Eaux comme suit :

	EUROS
POUR MEMOIRE : RESULTAT DE FONCTIONNEMENT ANTERIEUR	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	15 453,75
Excédent antérieur (report à nouveau créditeur)	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	EXCEDENT DEFICIT
	148 586,82
<u>A) EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2012 A AFFECTER</u>	133 133,07
Affectation obligatoire :	
- à l'apurement du déficit de la section d'investissement	0,00
- aux réserves réglementées (plus-values nettes de cessions d'immobilisations)	0,00
Solde disponible :	133 133,07
affecté comme suit :	
- affectation complémentaire en réserves	0,00
- affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)	133 133,07
<u>B) DEFICIT AU 31/12/2012</u>	0,00
<u>C) AFFECTATION DE L'EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE</u>	0,00

- **D'AFFECTER** le résultat d'exploitation du Budget Annexe du Camping comme suit :

	EUROS
POUR MEMOIRE : RESULTAT DE FONCTIONNEMENT ANTERIEUR	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	0,00
Excédent antérieur (report à nouveau créditeur)	139 653,02
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	72 212,15
EXCEDENT DEFICIT	
<u>A) EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2012 A AFFECTER</u>	211 865,17
Affectation obligatoire :	
- à l'apurement du déficit de la section d'investissement	0,00
- aux réserves réglementées (plus-values nettes de cessions d'immobilisations)	0,00
Solde disponible :	211 865,17
affecté comme suit :	
- affectation complémentaire en réserves	0,00
- affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)	211 865,17
<u>B) DEFICIT AU 31/12/2012</u>	0,00
<u>C) AFFECTATION DE L'EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE</u>	0,00

- **D'AFFECTER** le résultat d'exploitation du Budget Annexe des Zones comme suit :

	EUROS
POUR MEMOIRE : RESULTAT DE FONCTIONNEMENT ANTERIEUR	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	0,00
Excédent antérieur (report à nouveau créateur)	1 033 358,20
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	EXCEDENT DEFICIT
	1 034 775,78
<u>A) EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2012 A AFFECTER</u>	0,00
Affectation obligatoire :	
- à l'apurement du déficit de la section d'investissement	0,00
Solde disponible :	0,00
affecté comme suit :	
- affectation complémentaire en réserves	0,00
- affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créateur)	0,00
<u>B) DEFICIT AU 31/12/2012</u>	1 417,58
<u>C) AFFECTATION DE L'EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE</u>	0,00

Vu et présenté pour enrôlement,
 Signé :
 Le Conseiller Délégué,

Jean-Michel TOULOUZE

Service à l'origine de la DCM : Finances
Commissions :
Référence nomenclature «ACTES» : 7.1 Décisions budgétaires

Séance ouverte à 16h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la
date de la délibération.
Membres assistant à la séance : 40 Absents : 15 Dont excusés : 14

Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ